

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 16 (1919)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles,

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 5.10, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 6.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,
Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

SEIZIÈME ANNÉE

N° 9.

SEPTEMBRE 1919

SOMMAIRE. — Conseils aux débutants pour septembre, par SCHUMACHER. — † Aloys Mercier, par SCHUMACHER. — Recensement fédéral du 19 avril 1918 (suite). — Assurance contre les accidents provenant de piqûres d'abeilles, par L. FORESTIER. — Ravitaillement en miel. — Un vaccin contre la loque. — L'instinct chez les abeilles, par J. BOREL. — Sirop de sucre ne cristallisant pas, par G. GENDOT, à Cezy (Yonne). — Pesées de nos ruches sur bascule en mai et en juin 1919. — L'Assemblée générale de la Société romande d'apiculture à la Chaux-de-Fonds en 1919, par E. STEINER. — Les 19 et 20 juillet 1919, par Ch. THIÉBAUD. — Réunion de Tramelan, par KLOPFENSTEIN. — Un maître dans l'art, par M. BERGER. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR SEPTEMBRE

Cette année, l'état des ruchées est fort différent suivant les localités et dans une même localité suivant les ruchers ou les colonies ou les reines. On trouve dans certaines régions beaucoup de couvain encore et dans d'autres la ponte a complètement cessé déjà ; telle ruche dans un rucher n'a plus guère d'activité, tandis que sa voisine apporte encore beaucoup de pollen le matin jusque vers 9 heures. Il faut donc traiter ce mois chaque colonie individuellement, sans se fier à ce

que vous dira tel ou tel apiculteur qui juge d'après l'état de ses ruches à lui ; c'est d'ailleurs ainsi qu'il faut travailler si l'on veut faire de bon ouvrage et progresser : se rendre compte par soi-même, apprendre à connaître ses propres ruches qui ont toutes leurs caractères particuliers.

Aux ruches qui ont cessé leur activité, ranimer celle-ci pour avoir encore de la ponte et des jeunes abeilles, à celles qui ont encore du couvain à tous les degrés, veiller aux provisions. Les diminutions de poids ont été régulières presque partout pendant cette période de sécheresse qui ne paraît pas vouloir cesser encore ; 32°-34° à l'ombre et des nuits relativement fraîches, cela ne favorise guère la production du nectar ; beaucoup de prairies sont « grillées » ; il n'y a guère, au moins ici, d'autre source de nectar que les fruits, cerises desséchées, prunes ouvertes, etc.

C'est le mois où il faut compléter les provisions d'hiver. Avant de nourrir, il est bon, pour ceux qui le peuvent, de resserrer les populations et surtout d'éliminer les rayons défectueux, troués, mal venus, possédant trop de grandes cellules ou trop vieux.

Rappelons qu'une colonie a besoin de 15 à 18 kg. de nourriture pour passer l'hiver et affronter le premier printemps ; un rayon contient de trois à 4 kilos, s'il est bien garni ; d'après cela et au coup d'œil, estimez les provisions existant dans le corps de ruche et complétez avec de bon sirop de sucre fait dans cette proportion normale : 3 litres d'eau pour 5 kg. de sucre ; le *Bulletin* présent indique une recette pour l'empêcher de cristalliser, et si vous pouvez lui ajouter du miel, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles ; souvenez-vous cependant que 12 kg. de sirop ne représentent pas 12 kg. de nourriture, car l'évaporation fait disparaître environ $\frac{1}{3}$ de ce poids. Donnez donc suffisamment et du meilleur possible, vous n'y perdrez rien.

Si vous avez une ruche orpheline à cette époque, il vaut mieux la réunir à une autre que de chercher à lui donner une nouvelle reine, à moins qu'elle ne soit très populeuse et orpheline depuis peu de temps.

En un mot et en résumé, c'est pendant ce mois la préparation de l'hivernage ; pour faire ce travail convenablement, relisez les conditions nécessaires dans votre « Conduite du rucher » et tenez-vous le plus exactement possible aux conseils donnés par ce livre que les plus vieux d'entre nous ont toujours profit et plaisir à relire.

Daillens, 19 août 1919.

Schumacher.

ALOYS MERCIER

Nous avons la douleur d'annoncer le décès, survenu après de longues et cruelles souffrances, à l'âge de 44 ans, de M. Aloys Mercier.

Le goût de l'apiculture lui était venu alors qu'il était directeur de l'Orphelinat de Penthaz. Il débuta avec quelques ruches en plein air; mais plein d'énergie, entreprenant, il augmenta bientôt le nombre de ses colonies D.-B., dont il conduisait une partie à la montagne pendant l'été. Il voulut mieux encore; il se fit construire par M. Paintard, de Vandœuvres, un superbe, confortable et spacieux rucher-pavillon de 36 ruches — qu'il montrait avec beaucoup d'amabilité à tous ceux qui venaient lui faire visite.

M. Mercier devint président de la section de Cossonay lorsque M. Jules Borgeaud déposa ces fonctions après plus de 20 ans de présidence.

Le Comité de la Romande lui confia les fonctions de Bibliothécaire et plus tard, dans un moment critique, il l'appela à la caisse et à l'administration du *Bulletin*. Il s'acquittait de cette mission, délicate surtout à ce moment-là, avec une conscience, une fidélité, une régularité parfaites. Il fit tous ses efforts pour développer l'apiculture dans notre région; ayant eu à lutter contre la loque, il mit ses coûteuses expériences au service de ses collègues qui le firent nommer inspecteur régional, etc., etc.

Avec tout cela, il se dévouait à l'Orphelinat, à une caisse de crédit mutuel, à la société de chant, etc., etc. Le dévouement ne lui coûtait rien; il y trouvait son bonheur. Aussi est-ce avec les plus vifs regrets que nous l'avons vu partir pour Genève prendre une autre activité interrompue douloureusement par la mort.

Nous gardons de cet ami au cœur généreux, de cet homme énergique et franc, de ce collègue plein de science, le plus affectueux souvenir et tous ceux qui l'ont connu s'associeront à nous pour exprimer à la famille notre plus vive sympathie et notre reconnaissance émue.

Schumacher.

RECENSEMENT FÉDÉRAL DU 19 AVRIL 1918 (Suite).

4. Tableau comparatif des résultats des recensements fédéraux.

Cantons	Recensements												Augmentation ou diminution en % de 1911 à 1918	
	21 avril 1876		21 avril 1886		20 avril 1896		19 avril 1901		21 avril 1911		19 avril 1918			
	Posses- seurs	Ruches	Posses- seurs	Ruches										
colonne 1.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
La Suisse.	41237	177120	41136	207384	44583	254109	42257	242544	34351	225030	29377	205934	-14,48	-8,49
1. Zurich.	3200	15418	3489	20060	3317	23752	2820	22122	2293	23662	1843	20853	-19,62	-11,87
2. Berne.	9936	38984	8939	40944	9655	48191	9916	51183	8125	50016	6805	42745	-16,25	-14,54
3. Lucerne.	3856	16097	3360	15970	3950	25466	3612	22498	2734	23832	2310	21499	-15,51	-9,79
4. Uri.	109	383	151	908	131	1198	141	131	102	1099	80	689	-21,57	-37,31
5. Schwyz.	659	2015	795	3320	857	5282	761	4960	455	4239	366	3202	19,53	-24,6
6. Unterwald-l.-H.	226	622	252	1052	246	1562	229	1724	178	1539	122	1163	-31,46	-24,43
7. Unterwald-l.-N.	209	472	271	965	259	1415	212	1357	155	1364	107	991	-30,97	-27,35
8. Glaris.	188	814	200	1508	177	1600	166	1788	137	1647	114	1229	-16,79	-25,3
9. Zoug.	416	1857	369	2642	341	3683	277	3359	234	3118	215	2510	-8,12	-19,50
10. Fribourg.	2143	8490	2367	10509	2799	13111	2614	11621	2403	10061	1959	9183	-18,48	-8,73

11. Soleure	1556	7254	1604	8831	1669	8644	1847	10554	1430	8645	1276	8529	-10, ⁷⁷	- 1, ³⁴
12. Bâle Ville.	38	228	48	509	37	537	35	291	47	396	79	531	+ 68, ⁰⁰	+ 34, ⁰⁰
13. Bâle-Campagne	1124	5152	850	4628	970	5949	9-8	6027	881	5200	813	5345	- 7, ⁷²	+ 2, ⁷⁹
14. Schaffhouse	329	1427	373	1888	308	2427	262	2107	257	2690	231	2725	-10, ¹²	+ 1, ³⁰
15. Appenzell Rh. Ext.	590	2206	663	2199	762	3143	691	3089	472	2188	381	1957	-19, ³⁸	-10, ⁵⁶
16. Appenzell Rh. Int.	167	471	202	589	253	790	215	670	136	399	101	363	-25, ⁷⁴	- 9, ⁰²
17. St-Gall.	2786	9158	3416	13907	3817	19072	3153	15782	2195	13198	1747	10764	-20, ⁴¹	-18, ⁴⁴
18. Les Grisons	1572	5915	1702	7674	1801	10444	1652	8735	1474	9124	1128	7261	-23, ⁴⁷	+ 20, ⁴²
19. Argovie	3282	14629	3157	15952	3360	18231	3242	18121	2702	18387	2334	18844	- 13, ⁶²	+ 2, ⁴¹
20. Thurgovie	1824	8827	1747	8984	2116	13505	1640	10220	1242	10774	1122	10754	- 9, ⁰⁶	- 0, ¹⁹
21. Ticino.	932	3342	981	4794	999	5935	1180	6658	927	5156	1160	7930	+ 25, ¹³	+ 53, ⁸⁰
22. Vaud	3855	23067	3912	27158	4147	25914	3898	23498	3351	16374	2871	15042	- 14, ³²	- 8, ¹³
23. Le Valais.	1042	3748	204	5403	1386	7139	1488	7543	1406	6453	1233	6042	- 12, ³⁰	- 6, ³⁷
24. Neuchâtel.	854	4723	684	4589	809	5000	831	5218	644	3683	578	3612	-10, ²⁵	- 1, ⁹³
25. Genève	344	1821	390	2401	417	2119	357	2048	371	1786	402	2171	+ 8, ⁵⁶	+ 21, ⁵⁶

ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS PROVENANT DE PIQURES D'ABEILLES

Le rapport que je dois vous présenter relatif à l'assurance contre les accidents, au cours de l'année 1918, est fort bref, par le fait qu'il n'y a eu que deux cas à régler.

Le premier s'est passé à Genève. Le 4 mai, M. P. Chavan, au Petit-Saconnex m'avisait que ses abeilles avaient piqué un jeune garçon stationnant assez loin du rucher. Une note de 7 fr. 50, dont 5 fr. pour le docteur et 2 fr. 50 pour les remèdes, accompagnait cette lettre. M. Chavan reçut immédiatement la dite somme et le cas fut ainsi liquidé.

Le second accident, un peu plus grave, est survenu à Payerne. Le 1^{er} août, M. C. Bastian, apiculteur, m'informait que le facteur postal Daniel Doudin avait été gravement assailli par ses abeilles, au cours d'une de ses courses. Il en était résulté une incapacité de travail de 5 jours, se traduisant par une demande d'indemnité de 37 fr. 50. L'affaire fut examinée, et comme le facteur Doudin, de par son emploi, est également assuré à la caisse de secours des employés fédéraux, la Winterthur proposa à l'administration des postes, un arrangement à l'amiable pour payer l'indemnité réclamée. Cette proposition fut faite le 5 septembre et il n'y a point encore été répondu, de sorte que la solution de ce cas reste en suspens.

Entre temps, MM. Combremont, à l'Etivaz, et Borgeaud, à Orny, m'ont aussi informé de piqûres reçues par des tiers ; mais comme elles n'ont donné suite à aucune réclamation, il n'y a pas eu lieu de s'en occuper.

Le préposé : *L. Forestier.*

RAVITAILLEMENT EN MIEL

Berne, 23 juillet.

L'Office fédéral de l'alimentation communique :

Le commerce intermédiaire de gros de miel naturel suisse a été interdit par un arrêté du Conseil fédéral du 2 juillet 1918, vu qu'il ne présentait aucune nécessité économique et qu'il provoquait seulement une hausse des prix. Tous ceux qui prennent part à ce commerce (acheteurs, vendeurs, intermédiaires) sont punissables. L'arrêté est encore en vigueur et ne peut pas être abrogé pour le moment, eu égard à la petite récolte de ce printemps. Comme ces derniers temps, certaines

firmes ont, malgré l'arrêté précité, acheté ou essayé d'acheter du miel suisse aux producteurs, il nous paraît nécessaire de rappeler que toutes les contraventions analogues qui parviendront à la connaissance des autorités compétentes de l'Office fédéral de l'alimentation seront poursuivies.

UN VACCIN CONTRE LA LOQUE

Un savant biologiste, M. Prudhomme, de l'Université de Paris et de Strasbourg, ancien élève de l'institut Pasteur, a, sur les instances de M. Ph. J. Baldensperger, entrepris des recherches pour combattre la loque. Il put assimiler en quelque sorte les microbes de la loque au bacille de la fièvre typhoïde. En effet, tous ces infiniment petits se développent dans l'intestin de la larve provoquant sa mort à brève échéance. Ayant réussi à isoler, à cultiver et à fixer les trois microbes qui s'attaquent au couvain, M. Prudhomme est parvenu à fabriquer un entéro-vaccin qui s'administre par le tube digestif ; grâce à sa polyvalence il agit sur les trois formes de loque qui sont les plus communes.

Ce vaccin est additionné à du miel ou à du sirop de sucre et il est donné à la ruche contaminée. Le résultat ne se fait pas attendre et, au bout de très peu de temps, l'évolution et la propagation de la maladie s'arrêtent.

Les quelques expériences qui ont été tentées jusqu'ici sont très concluantes. Néanmoins, sur le désir même de l'auteur, il y a le plus grand intérêt pour tous à ce que ces expériences soient reprises et continuées dans les conditions les plus diverses.

(*Réd.*) — Nous tiendrons nos lecteurs au courant des expériences faites. Serait-ce enfin la cessation du cauchemar de la loque ?

L'INSTINCT CHEZ LES ABEILLES

Dans le *Bulletin* d'août dernier, M. Macquinghen met en doute la valeur de l'instinct au point de vue du choix des aliments par les animaux. Il y a évidemment des exceptions à la règle, tel l'exemple, cité par lui, de chevaux empoisonnés par l'if. Cependant, en liberté, donc libres de choisir leur nourriture, les chevaux ne mangent pas d'if, tandis qu'attachés près d'un de ces arbres et avides de tout ce qui est verdure, l'instinct, émoussé dans ces conditions, et contrebalancé par elles, ne fait plus entendre sa voix préservatrice.

Dans les pâturages de montagne, on ne voit, à ma connaissance, jamais des bestiaux périr empoisonnés par des plantes. Ils ne touchent pas au vérâtre blanc, à l'hellébore, à la belladone, à l'aconit tue-loup, etc. Donnez une poignée d'herbe fraîche à un lapin ; il mangera en premier lieu la dent de lion, le plantain, les graminées ensuite ; mais il ne mangera pas la renoncule. Quand il aura mangé presque à sa faim, il prendra encore avec plaisir un laiteron ou laceron, en guise de dessert.

La Nature, qui veut la sauvegarde des espèces, ne saurait être également qu'une bonne mère pour les abeilles. Celles-ci acceptent volontiers le sirop de sucre, surtout quand le nectar fait défaut, et je crois, vraiment, qu'elles ne sont pas, en cette occasion, trompées par leur instinct et que le sucre n'est pas cause de tous les maux que lui attribue M. Macquinghen.

Nyon, le 8 août 1919.

J. Borel.

SIROP DE SUCRE NE CRISTALLISANT PAS

Sucre	kg. 1,000
Eau	kg. 0,600
Acide tartrique	kg. 0,001

Verser dans l'eau chaude le sucre et l'acide tartrique. Laisser sur le feu et remuer continuellement le mélange jusqu'à fusion complète du sucre.

Ce sirop est indiqué comme préventif de la loque ; il a une saveur plus agréable que le sirop non acidulé et semble être préféré à celui-ci par les abeilles.

Je conserve depuis septembre 1915 deux flacons semblables, à large ouverture, bouchés par une simple feuille de papier buvard, rempli l'un de sirop de sucre ordinaire, l'autre de sirop de sucre acidulé.

Le sirop non acidulé a commencé à cristalliser dès sa mise en flacon et un bloc de cristaux occupe la moitié de sa hauteur ; le volume du sirop est diminué d'un quart.

Le sirop acidulé ne présente, après plus de cinq ans et demi de préparation aucune trace de cristallisation et n'a perdu qu'un septième de son volume.

G. Gendot, à Cezy (Yonne).

Pesées de nos ruches sur bascule en mai 1919

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Bramois (Valais)	501	D.-T. moyenn ^e	6100	900	1200	14	5200
Outre-Vièze »	401	Bonne	12 —	1900	1500	9	10100
St-Luc »	1650	D.-B. bonne	3100	1600	500	31	1500
Premplaz »	880	Bonne	4800	2300	800	30	2500
Bulle (Fribourg)	888	»	30 —	1700	4500	17	28300
Dompierre »	475	D.-B. forte	37350	450	4200	15	36900
La Sonnaz »	570	Bürki forte	23800	1650	2500	12	22150
Châtelaine »	430	Forte	4450	150	700	14	4300
Conches (Genève)	425	Bonne	12500	—	1700	9	12500
Sullens (Vaud)	608	D.-T. moyenn ^e	9300	300	900	12	9 —
Marnand »	450	Bonne	24650	900	3100	14	23750
Vuibroye »	760	»	18 —	700	2300	14	17300
Premier »	872	»	—	500	—	—	—
Chavannes »	385	»	10700	—	2400	9	10700
Coffrane (Neuchâtel)	800	Moyenne	3600	6300	900	23	—
Cernier »	834	»	3125	1670	850	22	3125
Cormoret (J. B.)	711	»	1700	1800	200	22	—
Courfavre a) (J. B.)	474	Renouvelle sa reine	3150	900	600	13	2250
» b) »	»	Bonne	5100	600	700	13	4500

Pesées de nos ruches sur bascule en juin 1919.

STATIONS	Altitude mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	DATE	Augmentation nette Grammes
Bramois (Valais)	501	D.-T. moyenn ^e	30500	3300	2800	10	27200
Outre-Vièze »	401	Bonne	14750	3300	2500	6	11450
St-Luc »	1650	D.-B. bonne	23600	2700	1800	14	20900
Premplôz »	880	Bonne	16200	2200	1800	10	14 —
Bulle (Fribourg)	888	»	1500	3500	500	11	—
Dompierre »	475	D.-B. forte	14150	5500	2550	9	8650
La Sonnaz »	570	Bürki forte	1400	6800	400	4	—
Châtelaine (Genève)	430	Forte	4550	1950	650	7	2600
Conches »	425	Bonne	22 —	4700	2500	10	17300
Sullens (Vaud)	608	D.-T. moyenn ^e	13200	2600	3300	7	10600
Marnand »	450	Bonne	3900	1800	700	9	2100
Vuibroye »	760	»	6200	—	1300	11	6200
Premier »	872	»	15800	2700	1950	10	13100
Chavannes s/Lausne.	385	»	3200	1200	3 —	6	2 —
Coffrane (Neuchâtel)	800	moyenne	15100	2600	1800	17	12500
Cernier »	834	»	23750	2850	3600	16	20900
Cormoret (J.-B.)	711	»	12600	2700	2700	17	9900
Courfaiivre a) (J.-B.)	474	»	7300	1600	1600	11	6150
» b) »	»	»	9000	1500	1500	9	6800.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE A LA CHAUX-DE-FONDS EN 1919

La Chaux-de-Fonds, 16 août 1919.

Depuis longtemps les apiculteurs du Pays suisse romand avaient choisi La Chaux-de-Fonds pour être une fois le lieu de leur Assemblée générale d'année en année toujours renvoyée par la faute des événements universels. Aussi le samedi 19 juillet, la ville était-elle vraiment en fête : un sourire du ciel passait sur la terre, illuminant l'espace infini d'un azur pâle et chaud, plein de promesses. Dans la matinée les chemins de fer amenaient dans ses murs les hôtes attendus avec lesquels les relations sont tôt établies et des paroles courtoises aimablement échangées. Le comité central de la Romande et la section des Montagnes Neuchâteloises sont en gare pour la réception. Les comités particuliers fournissent les renseignements nécessaires, distribuent aux arrivants, insignes et cartes de fête. Nous constatons avec plaisir que tous les cantons romands, Vaud, Genève, Valais, Fribourg, Berne et Neuchâtel, sont dignement représentés. Plusieurs personnes annoncées n'ont toutefois pu venir à cause des horaires de chemins de fer défectueux. Par contre, nous en rencontrons plusieurs qui ne se sont décidées qu'au dernier moment. Quelques dames honorent la fête de leur participation.

Mais le programme des journées apicoles romandes de 1919 est commencé. Il est près de midi. En groupes, à volonté, les participants visitent tout d'abord la plus belle rue de la ville, avec son trottoir central bien ombragé, les riches devantures de ses magasins, la fontaine monumentale dont les jets d'eau fonctionnent ; ils se rendent compte des dégâts causés par l'incendie du 16 juillet dont la violence a complètement détruit, sauf le mur d'enceinte et la haute tour, le plus ancien temple de la cité, remarquable à bien des égards ; et passant sur la Place de l'Hôtel-de-Ville auprès du monument de la République aux détails gracieux et allégoriques, parviennent bientôt dans les locaux du Cercle de l'Union où se dérouleront les divers actes de la journée.

L'apéritif est servi ; c'est l'heure du banquet. La grande et belle salle, toute parée pour la circonstance, retentit des accords cadencés d'un orchestre de professionnels installé sur la scène décorée de fleurs et de verdure. De même les tables où les convives prennent place sont semées de fougères, d'œillets, de roses, de marguerites, etc., etc., que des jardiniers improvisés en les personnes de quelques apiculteurs de la localité ont avec bon goût et soigneusement disposées. Le personnel est à son affaire et le service se continuera à la satisfaction générale jusqu'à la fin.

Le président de la section des Montagnes neuchâteloises, au nom de celle-ci souhaite la plus cordiale bienvenue aux participants, remercie tout particulièrement les invités qui, par leur présence, ont bien voulu témoigner de l'intérêt qu'ils vouent à l'apiculture et à la Société romande ; il a

une parole de reconnaissance envers ceux de nos collègues qui, malgré les grandes distances, les difficultés des communications, ont prouvé aujourd'hui leur fidélité à la cause commune, et sont venus pour s'occuper des questions importantes inscrites au programme de l'assemblée générale de 1919. Il termine en portant un vivat à la Société romande d'apiculture.

Tandis que le service du banquet s'accomplit, que les convives apprécient les mets bien apprêtés et les vins excellents, les conversations s'engagent sur maintes questions apicoles, la musique variée et parfaite de l'orchestre remplit toutes les minutes disponibles, la gaiété rayonne sur tous les visages.

Rappelant les circonstances malheureuses ensuite desquelles La Chaux-de-Fonds a vu son grand Temple incendié, M. Roulet, professeur à l'École de commerce, donne un bref résumé historique de ce qu'était cet édifice bâti de 1795 à 1797 sur les plans et sous la direction de Moyse Perret-Gentil, et propose à ses auditeurs de collaborer à la reconstruction par une obole à souscrire, si modeste soit-elle. La proposition eut le plus grand succès, et la collecte en quelques minutes recueillit cent soixante francs.

A l'issue du banquet, sans aucun dérangement pour l'assistance, commence l'assemblée générale proprement dite. M. A. Mayor, président du comité central, expose comment il s'est fait que les séances générales de la Société Romande n'ont pu avoir lieu pendant six années consécutives, combien les conséquences fâcheuses de la guerre mondiale, non seulement dans les pays dévastés par le fléau terrible déchaîné, mais encore dans notre Suisse pacifique, ont rendu pénibles la vie et les travaux des apiculteurs en particulier. Il espère que maintenant la paix rétablie fera ressentir ses bienfaisants effets. Il salue la présence des invités de la Société Romande, MM. Leuenberger, de Berne, vice-président de la Société des amis des abeilles de la Suisse alémanique, et Dr Morgenthaler, de l'Institut bactériologique du Liebefeld, à Berne.

Le peu de temps dont nous disposons pour traiter les points à l'ordre du jour ne nous permettra pas d'entrer dans une discussion étendue sur les détails. M. Mayor pense préférable d'examiner les questions pour elles-mêmes dans leur généralité; le comité central les reverra ensuite, en déduira les propositions à présenter plus tard à l'assemblée des délégués sur les conclusions des rapports. C'est ainsi qu'après la lecture des travaux très complets et bien étudiés de M. A. Scherf, de Neuchâtel, sur les assurances, et de M. L. Forestier, de Founex (Vaud), sur la propagation des plantes mellifères, et après la dissertation de M. le Dr Rotschy, de Cartigny (Genève) le comité central est chargé de s'intéresser de ces questions en vue des avantages qui peuvent en résulter pour la Société Romande. Des remerciements bien mérités sont adressés aux rapporteurs qui, dans un laps de temps très restreint, ont réussi à faire d'une manière si complète et si soignée les études dont ils avaient été chargés.

Un nouveau modèle de ruche, invention de MM. Ramseyer & Pommerening, dont nous aurons l'occasion de parler plus tard, attire l'attention des visiteurs.

L'heure s'est avancée. Un orage qui du dehors durant la séance avait fait entendre sa violence, paraît maintenant s'être calmé. Le ciel nuageux semble se remettre. Une promenade aux environs de la ville pour la visite de ruchers prévue peut se faire sans inconvénient. A la Recorne, les ruches de M. Paul Montandon, dans un site charmant d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil sur la ville et une partie de la vallée ; à la rue de Tête-de-Ran, les quelques colonies de MM. Jeanmaire, Gabus et Grosjean-Redard ; à l'orphelinat communal, celles de M. F. Kaufmann sont examinées avec intérêt. Des vins d'honneur ont été offerts aux participants. Et je saisis l'occasion pour remercier ici tant ceux qui les ont donnés que ceux qui se sont dévoués pour les recueillir.

La veillée de cette journée fut une réunion familière. Bon nombre de participants y assistaient. Les dames y furent gaies, et comme toujours des plus aimables. Diverses productions amusèrent tout le monde. Des chants, avec refrain en chœur, célébrant le pays romand, etc., etc. Sous la direction de M. Roulet, la soirée prit une allure franche et gaie, où alternaient la note sérieuse et la note joyeuse et comique, ce dont chacun aura un souvenir plaisant et durable (l'extinction de la chandelle, la chasse au lion, entre autres).

A cause des chemins mouillés, la promenade au Saut-du-Doubs qui aurait dû, d'après le programme, se faire le lendemain pédestrement à travers Pouillerel, par les Roches pleureuses, le Châtelot et Moron, se fit en chemin de fer jusqu'aux Brenets, et de là par la route descendant la côte pittoresque du Doubs après une réconfortante collation. Visite à la chute très belle en cette saison. Puis dîner à l'Hôtel du Saut. Les abondantes et appétissantes truites du Doubs auxquelles la sauce dite neuchâteloise ajoute une saveur bien appréciée font le régal des convives. Pendant un bon moment, le ciel s'est azuré, le soleil a éclairé les montagnes et la rivière. Les participants sont plus nombreux qu'à la journée d'hier, plusieurs ne s'étant pas annoncés. L'entrain règne comme toujours. Le jury des concours de ruchers, accompagné de plusieurs apiculteurs, ayant profité de la matinée pour visiter des installations apicoles, fut un peu attendu, de sorte que la partie oratoire a un peu chômé. Les conversations n'en furent pas moins gaies et animées.

Et au café, tout le monde étant présent, il nous fut donné d'entendre les éloquentes paroles de M. Leuenberger qui, s'exprimant en bon français, indiqua à nos esprits et à nos cœurs les causes pour lesquelles il est facile que les apiculteurs de la Suisse romande s'entendent toujours aisément avec leurs collègues de la Suisse alémanique.

N'oublions pas la tombola volante organisée spontanément par M. Bolliger, dans le but de liquider rapidement le stock de cartes postales illustrées éditées en souvenir de l'assemblée générale.

M. Heyraud, de Martigny, exprima sa satisfaction de ce que les journées de la Société Romande en 1919 aient eu un si complet succès ; il en félicite et en remercie la section organisatrice, la section neuchâteloise, dont les peines n'ont pas été vaines. Qu'il soit permis à ce propos au

seussigné d'ajouter ici ce qu'il aurait tenu à dire en réponse à M. Heyraud, à savoir que, si ces journées laissent un souvenir agréable et durable dans l'esprit et le cœur de tous les participants, et si elles ont, ce qu'il espère en toute sincérité, un effet utile et efficace pour l'avenir, ce sera pour la section des Montagnes neuchâteloises un véritable encouragement à persévérer dans la poursuite du but inscrit dans nos statuts.

Une photographie prise par un spécialiste du Locle au moment d'entrer dans les bateaux pour une promenade sur la rivière jusqu'aux Brenets, retient la société un instant de plus au Saut-du-Doubs, et sera un document pour chacun, rappelant la mémoire de ces heures gaies et heureuses passées ensemble dans des sites charmants de notre belle patrie.

La partie vraiment la plus attrayante, la plus pittoresque, dans le cadre d'une nature verte et très romantique, de notre course d'aujourd'hui, c'est incontestablement cette promenade en bateaux avec arrêt des rameurs pour écouter les répétitions de l'écho remarquable qui se fait entendre d'une rive à l'autre au pied des hautes parois de rochers. Les chants de quelques-uns retentissent dans le silence des solitudes parcourues et font naître des pensées rêveuses et émues au cœur de ceux qui les écoutent.

Bientôt l'heure du départ sonne à la gare des Brenets. Plusieurs échangent des saluts avec ceux qui demeurent en ces lieux, et les journées apicoles de 1919 de la Société Romande ont pris fin dans un sentiment de satisfaction du bonheur éprouvé : et en prenant congé les uns des autres, nous nous disons au revoir à une prochaine réunion.

Vive la Société romande d'apiculture !

E. Steiner:

P. S. — Les participants qui désirent des exemplaires de la photographie tirée au Saut-du-Doubs peuvent s'en procurer auprès du photographe M. E. Robert, au Locle, jusqu'à fin septembre. (Grand format 18 X 24, à 3 fr. ; cartes postales, à 50 centimes.) Ne pas tarder, s. v. p.

LES 19 ET 20 JUILLET 1919

Jours inoubliables à noter d'une pierre blanche dans le trésor des souvenirs. Malgré la pluie qui semblait vouloir s'imposer le dimanche, journée de gaité et de joie. Collègues qui ne fréquentez pas les assemblées, venez une fois seulement à une assemblée générale de la Romande, le souvenir impérissable que vous en garderez ne vous en laissera plus manquer.

Nous avons trouvé auprès de nos collègues des montagnes neuchâteloises la franche et cordiale hospitalité qui est de tradition dans leur si beau pays. Nous y avons senti les liens solides qui unissent les fils d'une même patrie ; plus de différences sociales, plus de classes, mais un amour égal et fort pour nos butineuses, une cordialité et une sympathie franche entre tous les sociétaires. Nous avons fait connaissance avec les apiculteurs des différentes parties du pays et nous avons compris que nous sommes

tous frères. Chacun a fait part à ses voisins de ses expériences, de ses déboires, de ses succès, et ces leçons de choses valent leur pesant d'or ; et lorsque, longeant les rives escarpées des bassins du Doubs encadrées de rochers agrestes et sauvages, dans ce site unique où la nature est restée telle depuis des siècles, lorsque, doucement ballottés par les flots, nous avons uni nos voix pour célébrer la patrie et l'amour, j'ai senti comme un chatouillement au coin des yeux et j'étais réellement heureux, heureux d'être entouré d'amis qui me comprenaient, heureux de me trouver dans cette belle nature, heureux tout court.

Merci à notre collègue de Vuarrens pour les instants trop courts de gaieté communicative qu'il nous a fait passer en rentrant à Neuchâtel, rions, chers amis, rions, même dans la détresse, cela fait tant de bien.

Merci, collègues des Montagnes neuchâteloises, merci à tous.

Neuchâtel, le 22 juillet 1919.

Ch. Thiébaud.

RÉUNION DE TRAMELAN

Si vous eussiez eu, comme moi, ami lecteur, la bonne fortune de vous trouver à Tramelan, ce samedi 9 août ;

Si vous aviez vu cette procession d'apiculteurs déambulant de rucher en rucher ;

Si j'avais pu vous montrer toute la gamme des ruches visitées, depuis la pauvrete abandonnée à son sort par un propriétaire sans cœur, jusqu'à celle logée en caisse à macaronis (sans rire s. v. p.), regorgeant de population et de miel jusqu'à la deuxième hausse ;

Si je pouvais vous faire admirer ce tronc d'arbre creux amené à grand renfort de chevaux de la forêt voisine et qui laisse, par ses interstices, s'échapper un flot d'abeilles ;

Si vous aviez pu admirer le stoïcisme de quelques-uns des nôtres se laissant, sans broncher, labourer froidement les oreilles et le cou par de grincheuses bestioles et ceci uniquement parce qu'il fallait obéir au sacramentel mot d'ordre du photographe : « Messieurs, ne bougez pas » ;

Si vous aviez vu, dès 4 heures, cette longue file de flacons rouges, blancs, roses voisinant d'innombrables petits pains ayant un certain goût de revenez-y ;

Si vous aviez entendu ces francs éclats de rire suscités par les récits abracadabrants de nos aînés ;

Si vous réalisiez cette chaude sympathie, impossible à décrire, mais qui vous pénètre tout naturellement,

Alors, mais seulement alors, vous eussiez eu une faible idée de ce que fut cette dernière assemblée des apiculteurs de l'Erguel-Prévôté, à Tramelan.

Klopfenstein.

UN MAITRE DANS L'ART

Pendant la dernière semaine de juillet, j'eus l'occasion de passer à Ste-Croix. Une circonstance heureuse n'ayant mis en présence du principal apiculteur de l'endroit, je ne me fis pas prier pour répondre à l'aimable invitation d'une visite de son rucher. Quelle agréable et intéressante causerie et surtout quelle douche salutaire pour la vanité, la confiance en soi-même. C'est qu'aux connaissances approfondies, aux expériences personnelles. M. Eug. Lassueur joint le charme de la parole. Il nous fait l'historique de chaque ruche, possède à fond tous les détails de l'élevage, de l'origine de chaque reine, son estimation comme maîtresse de logis ; il les voit partir en voyage de noce, les voit rentrer. Puis, quelle minutie dans la fabrication des ruches et ruchettes ! On retrouve le génie inventif de l'industriel : divisions de cadres, glissoirs, minuscules cages à reine pour l'expédition. M. Lassueur s'est rendu compte en effet de la plus grande lacune de l'apiculture vaudoise, c'est-à-dire manque de mères au printemps pour ruches orphelines et d'essaims artificiels pour la vente. Il y a là un filon précieux à exploiter. On objectera que le *Bulletin* publie suffisamment d'offres, mais il y a souvent loin de la coupe aux lèvres. « Nous n'en avons plus » telle est la réponse invariable, quand réponse on veut bien nous faire !

Mon dernier étonnement à vous communiquer : M. Lassueur visite ses ruches sans précaution. Ni enfumoir, ni cigares, et ajoutez, ni piqûres ! J'en suis encore stupéfait. Il est vrai que c'était le lendemain matin d'un beau jour. Les butineuses, les agressives de la maison, fatiguées de la veille par la montagne dormaient encore. Et puis, toutes leurs dispositions hostiles tombaient à néant devant l'autorité et le bon sens « du maître dans l'art ».

M. Berger.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section des Alpes

Les participants à la course Sépey-Diablerets sont informés que la photographie prise aux Diablerets est très bonne. Ils peuvent se la procurer pour le prix de 1 fr. 50 (cartes postales 5 fr. la douzaine) auprès de M. H. Maeder, avenue de la Gare, 23, Vevey.

Le Comité.

Fédération vaudoise

Lors de la dernière assemblée des délégués, le comité avait proposé à celle-ci d'organiser dans le courant de l'année un cours sur la fabrication des feuilles gaufrées à la presse. Cette proposition fut accueillie très favorablement et les délégués des sections de Basse-Broye, Avenches et les Alpes ont sollicité ce cours pour leurs sections respectives.

C'est M. Borgeaud, apiculteur à Orny, qui fut désigné pour nous faire part de sa grande expérience en ce qui concerne la manutention de la cire. Nous avons eu le plaisir de l'entendre à Aigle le 24 mai écoulé.

Le conférencier nous fit tout d'abord un résumé très documenté des usages de la cire au cours des siècles, depuis les temps d'avant Jésus-Christ. Il nous montra ensuite de quelle façon on procède avec le gaufrier Rietche. Il importe d'avoir une certaine quantité de cire bien épurée, beaucoup de pratique et d'habileté.

Le nombreux auditoire a pu se convaincre que ce n'était tout de même pas chose extraordinaire, en sorte que plusieurs sociétaires ont résolu, après avoir vu et entendu, de reprendre leur gaufrier abandonné.

C'est avec plaisir que je me fais l'interprète de tous les assistants pour remercier et féliciter M. Borgeaud de ses charmantes causeries et démonstrations.

Au nom de la Section des Alpes et du Comité de la F. V. A. :

E. Péclard.

Société genevoise d'apiculture.

La Société genevoise a tenu son assemblée générale administrative le dimanche 24 novembre 1918, en son local, Café Wuarin, rue de Cornavin, à Genève. Neuf candidats ont été admis membres de la société. Puis l'assemblée a entendu la lecture du rapport présidentiel sur l'exercice de 1918, rapport constatant la prospérité toujours croissante de la Société. Ensuite, rapport du trésorier, des vérificateurs des comptes et du bibliothécaire.

Nominations et élections. — M. le Dr Rotschy, président sortant de charge est réélu par acclamations. Les membres du comité sortant de charge également, à l'exception de M. Gaillard, démissionnaire, sont réélus à l'unanimité, ce sont MM. Pfenninger, Pasche, Millet et Weyermann. M^{lle} Berney est ensuite élue en remplacement de M. Gaillard.

MM. Berthet à Confignon et Morel fils feront partie de la commission de vérification des comptes pour 1919 et MM. Paintard et

Marguerat représenteront la Société genevoise auprès de la Romande.

Aux propositions individuelles, M. Cochand reprend la question des zones, le moment étant venu de s'en occuper activement. Renvoyé à une commission composée de MM. Cochand, Rotschy, Paintard, Mottier et Gander.

L'assemblée décide ensuite de créer un fonds de réserve.

Différentes propositions sont également formulées, ces propositions concernent le sucre pour nourrissage de printemps, les soins aux ruchers des sociétaires mobilisés, l'insigne à adopter pour les membres de la société. La plupart de ces propositions sont renvoyées au comité pour étude.

L'assemblée s'est terminée par une intéressante causerie de M. Marguerat sur la loque. A. S.

NOUVELLES DES RUCHERS

J. Mahon, Courfaivre, 1er avril. — J'attendais une ou deux belles journées de la fin de mars pour vous donner, avec les pesées de l'hiver, quelques renseignements sur l'état des colonies d'abeilles : mais projeter et faire sont deux choses bien différentes, j'ai dû m'en convaincre.

La fin de ce mois n'a guère ressemblé à son commencement, qui a été assez beau et où l'on aurait pu faire de rapides inspections de ruches. Elle a été ici froide et humide et ces derniers jours ressemblaient fort à ceux d'un mois de décembre, pluie et neige, vent en tempête, etc., etc.

Hier lundi le thermomètre marquait à 7 heures du matin 6° au dessous de zéro, pour monter péniblement à 0° vers 1 heure de l'après-midi, avec une chute de neige très abondante. Ce matin voulant me rendre au rucher, j'ai dû me déblayer un chemin dans quinze centimètres de neige fraîche. Le rucher avait bien sa physionomie de l'hiver, chapiteaux recouverts d'une épaisse couche de neige, débordante sur les côtés, de jolis glaçons de 15 à 20 centimètres de long, pendaient aux quatre coins et des petits monticules de neige remplaçaient sur les planchettes de vol les tuiles que l'on a l'habitude d'y mettre pendant l'hiver pour intercepter les rayons solaires.

Tout cela n'était pas gai pour un premier jour d'avril et cette première visite se trouva forcément reculée de plusieurs jours.

Les sorties ont été assez nombreuses pour maintenir un bon état de santé dans les colonies et faites généralement par une bonne et favorable température. La mortalité a été un peu forte fin octobre et courant de novembre, puis, à partir du milieu de décembre on n'a presque plus vu d'abeilles mortes sur les plateaux. Il y a eu élevage de couvain en décembre et en janvier, comme le font supposer les nymphes trouvées sur

les plateaux et planchettes de vol. La consommation a été à peu près normale. Quelques matelas-chassis poussés en arrière et la serpillière recouvrant les cadres un peu soulevée, m'ont laissé voir de belles colonies presque aussi fortes qu'à la mise en hivernage.

Peu de nouveau pollen récolté, celui des noisetiers a été « brûlé » par la gelée et celui d'aulnes mûr à ce moment, ne sera guère visité par les abeilles. Heureusement qu'il y en avait de jolies quantités dans les ruches à la mise en hivernage.

Micheloud, François, Bramois, le 3 avril 1919. — Ce printemps, il m'arrive un cas nouveau pour moi, malgré trente-deux ans de pratique, oh, bien en petit, c'est vrai, autour de la demi-douzaine de ruches, attendu que mes occupations m'empêchent d'en tenir avantageusement un plus grand nombre. L'automne dernier, à la mise en hivernage, j'ai resserré un essaim artificiel de juillet sur six cadres entre les partitions, en laissant en dehors d'une de celles-ci deux cadres pleins de miel, que j'avais désoperculés, comme je l'avais toujours fait pour le cas où la chambre à couvain serait insuffisamment fournie de provisions. A la sortie générale de fin février, voyant cet essaim endormi, je frappe cette ruche, oh pas bien fort, en tout cas pas avec les pieds comme je l'ai vu faire. Point de réponse, je me décide à l'ouvrir ; quelle n'est pas ma surprise, je le trouve bel et bien défunt, entassé dans les deux cadres, hors de la partition, après avoir vidé les deux cadres, tandis que la chambre à couvain était vide d'abeilles et contenait encore environ 10 kg. de provisions. Cet essaim en bon état aurait pu occuper raisonnablement quatre cadres. La jeune reine de cet essaim a-t-elle aussi voulu faire grève ou oublié de se renseigner sur la manière d'agir de sa grand'mère, laquelle, soit dit entre parenthèses, a été la meilleure que j'ai eue ?

Réd. — La reine a dû avoir peur, lors de la mise en hivernage, et s'est réfugiée en dehors de la partition où les ouvrières l'ont rejointe assez facilement, puisqu'il n'y avait probablement plus de couvain à ce moment-là ; la colonie s'est alors établie sur ces deux cadres et est morte de faim, sans avoir pu, pendant l'hiver, rejoindre le véritable nid à couvain.

Pierre Délèze, Muraz (Valais), 3 avril. — Mes ruchées ont très bien passé l'hiver, une exceptée, qui a été un peu éprouvée par la dysenterie causée par un trou de vol trop bas (7 à 8 mm. en hauteur). Les autres ruches ont une entaille pour l'ouverture de 1 cm. au moins, réduite par une bande de métal à 7-8 mm. Ma ruche sur bascule avait le 10 mars six rayons de couvain et une population couvrant huit cadres. En mars elle a diminué de 4 kg. 400 ; les jours de mauvais temps elle diminuait de 250 gr. environ par jour. C'est dire que les quelques belles journées dont nous avons été gratifiés lui ont permis de s'approvisionner en eau, pollen et même en miel. Mais gare aux retours de froids et même aux provisions écrivais-je, le 10, dans mon carnet de notes. Et voici que nous avons 35 cm. de neige et que les abeilles, depuis huit jours, sont consignées

dans leurs cantonnements. Aussi le sucre de la « Romande » est-il le bienvenu, quoiqu'en pense notre trop pessimiste collègue, M. Roland Macquinghen.

Eug. Rithner, Outre-Vièze s. Monthey, 6 avril 1919. — Diminution de la ruche sur bascule du 1^{er} octobre au 4 avril : 10 kg. 600 gr., diminution très forte, occasionnée par l'hiver très doux que nous avons passé. Il n'en est pas de même pour le printemps que nous traversons, nous sommes gratifiés de 50 cm. de neige à 550 m. d'altitude ; cette bizarre transformation de la nature retarde de beaucoup la première visite, heureusement que les provisions sont bonnes. Les 3 et 4 avril une nuée de pinsons et de mésanges affamés montaient la garde perchés sur les espaliers ombrageant les ruches et happaient toutes les abeilles qui s'aventuraient hors de la ruche, soit sur la neige, soit au vol ; des pinsons ont même dévoré une grande quantité de bourgeons de poiriers prêts à fleurir. Dès que je me suis aperçu du dégât, j'ai versé sur des planches et sous les ruches du maïs et du riz concassés et dès lors ces pauvres oiseaux abandonnèrent leurs chasses destructives.

Vers la fin du mois passé une colonie possédant une reine de deux ans et ayant donné deux hausses l'année dernière, a abandonné sa ruche. Je pense qu'elle était devenue orpheline et qu'un commencement de pillage l'a déterminée à partir vu qu'elle avait assez de nourriture et pas trace d'humidité.

J'attends avec impatience le retour des beaux jours pour faire la visite générale ; j'ai bon espoir qu'ils ne se feront pas attendre puisqu'il y a déjà un mois que nous avons un temps pluvieux et neigeux.

J. D. Stalé, Coffrane, le 12 avril 1919. — Très bon hivernage, autant que je puis en juger d'après l'extérieur, le temps et la prudence ne m'ayant pas permis d'ouvrir les ruches. Une seule, un petit essaim artificiel conservé à cause de sa jeune reine, a encore d'abondantes provisions et me fait bien augurer du reste. La balance, du reste, n'accuse pas une consommation trop forte de vivres. J'ai noté un peu de dysenterie à une sortie hivernale, sans que le nombre d'abeilles mortes sur le plateau excède la normale. Du reste, je m'attendais à cette dysenterie, les abeilles ayant hiverné sur les provisions d'automne.

Le tilleul est-il mellifère ? Oui, à mon humble avis, mais selon les années et à condition de ne pas attendre de cet arbre les rendements de l'esparcette. La balance n'a jamais signalé de grandes augmentations, mais elle en a signalé en de certaines années. Seulement, le mieux est de ne jamais trop compter sur son apport.

G. Comtesse, Daillens, le 29 avril 1919. — Le 7 avril j'ai fait la visite générale de mes ruches ; toutes ont répondu à l'appel. Colonies fortes en populations et provisions, pas trace de dysenterie et pas de cadres moisis, Hivernage excellent.

Nous voici à la fin du mois de ?..... je l'appelle « janvier », car

depuis le jour où j'ai fait la première visite, à part quelques journées extra rares, quel temps avons-nous eu, en avril ? L'hiver ; et un véritable, trois mois en retard. Au lieu d'avoir de belles journées chaudes, pendant lesquelles nos pauvrettes auraient pu aller à l'eau et à la recherche du pollen, deux choses indispensables au printemps pour le développement des colonies, nous avons eu de la neige, bise glaciale pendant six jours, temps couvert, puis de nouveau la neige pour changer. Temps affreux ou affreux temps, comme vous voudrez.

Nos ruchées se sont épuisées, en sorties manquées, pendant cette dernière quinzaine ; de sorte qu'elles se sont plutôt affaiblies qu'elles n'ont prospéré.

Décidément, si l'homme n'apprend pas ici-bas à avoir de la patience, ce ne sera pas les occasions qui lui auront manqué.....

A. Cavin, Couvet, le 16 mai 1919. — Cette année ce n'est qu'au commencement de ce mois que j'ai pu pratiquer les premiers travaux au rucher, à cause du retard de la saison et de l'inclémence du temps. A cette occasion j'ai constaté un hivernage presque parfait, soit pas d'abeilles mortes dans le fond des ruches, ni détritrus sur les plateaux, pas de rayons moisies et pas de ruches orphelines sur 20 colonies. La seule ombre au tableau, c'est que le couvain était relativement peu développé et c'était bien compréhensible.

Un sociétaire de la Côte Neuchâteloise nous informe que la vente du rucher (21 avril dernier) de notre regretté collègue M. E. Burdet a eu un résultat des plus avantageux. Matériel et ruches, ces dernières de 94 à 220 la ruche, tout a été enlevé très rapidement. Il est vrai que les colonies étaient fort belles et très avancées.

LA PUBLICITÉ DU

Bulletin de la Société

Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup

*Les annonces sont reçues jusqu'au 18 du mois pour le mois suivant aux bureaux des **Annonces Suisses S. A.**, Rue Haldimand, 17, **Lausanne.***

TARIF DES ANNONCES

1 page : Fr. 40.—
 1/2 page : » 20.—
 1/4 page : » 10.—
 1/8 page : » 5.—
 1/16 page : » 3.50

Rabais pour insertions répétées :

Ordres de Fr. 25 à 50.— 5 %
 » » » 50 à 100.— 10 %
 » » » 100 à 250.— 15 %
 » » » 250 à 500.— 20 %
 et au-dessus.

Les annonces sont reçues aux Bureaux des Annonces-Suisses S. A.,
 Bâle, Berne, Bienne, Lausanne, Lucerne, Schaffhouse, St-Gall, Zurich

Nourrissement 1919

Apiculteurs Nourrissez vos colonies de bonne heure et à petites doses, vous en serez récompensés l'an prochain. Pour cela, demandez vos nourrisseurs à l'**Etablissement apicole de La Croix à Orbe**. — Coussin-nourrisseur combiné, le plus pratique, Fr. 6.50. N. Siebenthal, Fr. 5.— N. Saudier, Fr. 5.— N. Suisse, Fr. 3.50. N., cadre, Fr. 2.50. N. Hill, Fr. 2.50. etc. etc. Nos nourrisseurs Siebenthal et nos coussins-nourrisseurs sont munis maintenant d'anges en fer blanc. 23160

Expédition par retour du courrier. — Téléphone n° 61.

On cherche à la campagne bon

ardinier-apiculteur

très expérimenté,

de toute confiance, abstinent, célibataire, ou ayant

femme

compétente dans les soins à donner à la basse-cour et capable de faire cuisine et lessive pour 2 personnes et une

fille

robuste et de bon caractère pour le service de femme de chambre
 Indiquer gages désirés.

Faire offr. sous chiff. P 57408 V,
 Publicitas S. A., Vevey. 23165

Nourrisseurs

Siebenthal

20 à vendre, 200 cadres D. T., cinq ruches vides.

A. Décoppet, La Sarraz. 23174

23173

VOLAILLES

pour la ponte

Les meilleures pondeuses.

Prix-courant gratis.



-- Marchal --
 à Morat.

Tout apiculteur, ami du progrès devrait lire et se faire envoyer contre remboursement de 2 fr. 35, les nouvelles ruches **Sträuli** (Dadant-Bertrand)

Einst und Jetzt?

A. Sträuli, pasteur, Scherzingen
 (Thurgovie). 23130

Rucher A vendre pour cause de départ 20 ruches Dadant Type, peuplées et bien approvisionnées. Prix avantageux. S'adresser à : *M. Macquinghen, Satigny (Genève)*.